

Le Bulletin de l'ARTS



Bulletin de l'Association des Retraités du Ministère du Travail et du Ministère de la Santé



La rentrée est toujours un moment particulier. Un repère dans le temps qui signifie que l'indicible légèreté du corps et de l'esprit qui s'empare de tout un chacun durant la période estivale, s'estompe pour mieux gérer un retour aux réalités vraies. On parle de la rentrée des classes, la rentrée politique, la rentrée sociale... C'est souvent synonyme de bonnes résolutions, de nouveaux départs, de nouvelles opportunités voire de nouvelles rencontres.

Et à mon avis cela ne s'applique pas seulement aux étudiants ou aux personnes dites actives mais aussi aux retraités !

C'est quoi la retraite finalement ? C'est bien sur une période de calme et de repos où l'on peut vaquer à sa guise, mais c'est aussi et plutôt une période active où, pour peu que l'on ait la santé, l'on peut continuer à s'engager dans des activités qui nous passionnent et qui nous tiennent à cœur.

C'est dans cette optique que votre association, l'ARTS, prend tout son sens. L'ARTS vous offre une occasion unique, grâce à son site internet (a-r-t-s.fr), de rester « connectés », de partager vos expériences et vos connaissances, et de continuer à contribuer à la vie sociale de l'association.

La rentrée doit être pour nous tous une période encourageante où l'on retrouve ses amis avec la réunion de « rentrée » du bureau des délégations régionales pour préparer le prochain budget et planifier de nouvelles activités pour l'année à venir. Et pour cela, il ne faut pas hésiter à faire appel aux adhérents. Chacun d'entre eux est sûrement dépositaire d'expériences et d'expertises différentes qu'il faut solliciter et mettre à la disposition de tous. A cet égard chaque délégation pourrait impulser une réflexion collective avec ses adhérents pour élargir le spectre des activités en mettant aussi l'accent, indépendamment des traditionnelles sorties sur des sites remarquables, sur la participation à des conférences et des ateliers animés par des experts, des visites guidées d'expositions, etc...

La rentrée pour l'ARTS c'est aussi permettre à nos adhérents de rester informés sur les dernières actualités et les changements de notre environnement en améliorant sans cesse notre « bulletin de l'ARTS » qui reste pour certains d'entre vous le lien unique indispensable avec tous les autres. Là encore, pour certains d'entre vous, il y a des opportunités de bénévolat en rédigeant un article sur un sujet d'intérêt commun, en faisant un compte-rendu avec ou sans photos d'un événement vécu à envoyer à sa délégation régionale pour être publié sur le site internet et dans le bulletin ou encore aider, et cela devient prioritaire, à la bonne gestion et animation de notre association à l'échelon régional voire national.

Rester actif, se sentir utile, voilà une bonne résolution de rentrée !!

Bonne continuation à toutes et à tous et prenez soin de vous.

Gérard Gonzalez, Président de l'ARTS

SORTIE À BOURG EN BRESSE le 8 juin 2023 : délégation Rhône-Alpes

La ville de Bourg en Bresse, dans le département de l'Ain proche de Lyon et accessible en train est connue pour son monastère de Brou, chef-d'œuvre de l'art gothique flamboyant flamand du début du XVI^e siècle. Celui-ci se compose d'un ensemble de bâtiments monastiques, et de l'église Saint-Nicolas-de-Tolentin de Brou, édifiée de 1513 à 1532 par Marguerite d'Autriche, duchesse de Savoie, pour y abriter le tombeau de son 3^{ème} époux bien aimé, Philibert le Beau, mort prématurément à 24 ans, celui de la mère de celui-ci, Marguerite de Bourbon, et le sien propre .

C'est vers ces trois tombeaux que nous emmène notre guide. Ceux de Marguerite et Philibert comportent chacun deux gisants. En partie supérieure, Philibert le Beau, au milieu du chœur, en marbre blanc de Carrare, en costume d'apparat ; Marguerite d'Autriche est présentée à l'âge de son décès, 50 ans, revêtue d'un manteau d'apparat et portant la couronne ducale. Les gisants de la partie inférieure sans aucun apparat.

Au sud, le tombeau de Marguerite de Bourbon à la décoration exubérante, ne comporte qu'un seul gisant reposant sur une dalle de marbre noir. La princesse est vêtue d'un manteau d'hermine et ses pieds sont appuyés sur une levrette, symbole de fidélité.



Nous nous arrêtons longuement sur ces trois tombeaux, les symboles y figurant, sur la filiation de Marguerite d'Autriche, sur le retable présentant les moments importants de la vie de la vierge Marie et sur l'histoire de la construction du monastère à laquelle ont contribué plusieurs nationalités.

Après un passage devant les appartements de Marguerite qu'elle n'a pas habités, c'est le musée, où avec des portraits, un triptyque relatant la vie de Saint Jérôme et des tableaux de Gustave Doré, autodidacte aux multiples talents graveur, peintre, sculpteur, illustrateur de livres ; le préféré de notre guide qui nous précise la filiation du peintre avec... Julien Doré (sujette à caution cependant), mais ce dernier attendu au monastère n'est toujours pas venu...

Après un agréable repas sur une grande terrasse ombragée, rendez-vous devant l'Hôtel Dieu pour visiter l'apothicairerie. Edifiée en 1783 -1790 elle comporte trois salles en enfilade.



La première, un laboratoire comprenant notamment un fourneau, des alambics, un pressoir, un mortier. Dans la seconde, de nombreux récipients, essentiellement des pots en faïence bleue contenant encore des distillats, poudres, onguents pilules, sirops huiles ou plantes séchées, et une bibliothèque aux ouvrages anciens dont un livre de Buffon. Enfin, la dernière salle spacieuse et très chaleureuse, car toute en boiseries de chêne sculptées pour recevoir des céramiques, pots d'apparat dont trois inscrits à la Thériaque (préparation connue depuis l'Antiquité).



Une intéressante présentation close par un rappel d'Hippocrate précurseur de la médecine moderne.

C'est une fois encore fatigués mais ravis que nous avons regagné Lyon.

Nicole Giabiconi

SORTIE À VAISON LA ROMAINE : délégation PACA

Le mardi 20 juin, nous allons passer la journée dans le Vaucluse, à Vaison La Romaine, classée Petite Cité de Caractère. Nous étions un petit groupe et nous nous sommes retrouvés dès 9h du matin à Aubignan, pour partir balader dans un monospace de 8 places conduit par Eric, adhérent du Vaucluse, avec sa compagne Corine, qui nous a guidés sur les différents lieux visités.

Le site antique, le marché hebdomadaire du mardi matin (l'un des plus beaux et plus grands de Provence), la haute ville avec ses ruelles pavées, le Pont Romain tristement célèbre : le 22 septembre 1992, l'Ouvèze se transforme en un furieux torrent d'eau et de boue qui emporte tout sur son passage. Des caravanes, des voitures viennent s'écraser sur le Pont, emportées par une vague géante de 17 mètres de hauteur. La crue provoque 37 décès à Vaison et détruit 320 habitations...

De cette catastrophe, la mairie a tiré des leçons : si le niveau de la rivière dépasse 2,20m, le premier plan de vigilance s'enclenche ; en cas de fortes pluies et de montée des eaux, un système d'alerte est diffusé aux habitants qui doivent évacuer leur habitation.

A midi, nous sommes allés déjeuner dans un agréable restaurant du vieux Vaison, attablés dans la véranda avec vue panoramique.



L'après-midi, nous flânon dans la haute ville, ses ruelles pavées, et faisons une halte artistique dans l'une des nombreuses galeries d'art. En fin d'après-midi, retour à Aubignan pour récupérer nos véhicules.

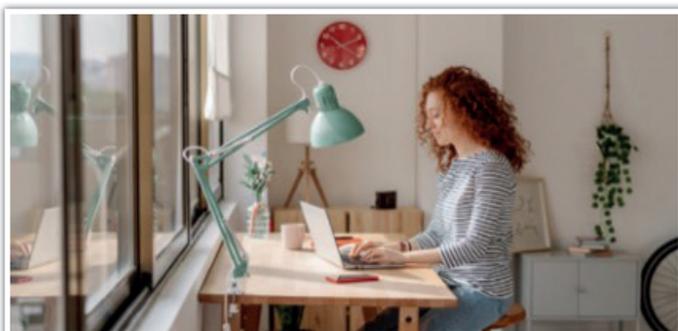
Encore une agréable journée, avec toujours un temps magnifique, et une grande convivialité.

Josiane Decampenaire



TRAVAIL

LES FEMMES PÉNALISÉES !



Pour le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes (HCE), les risques présentés par le télétravail dans l'articulation des temps personnel et professionnel, menacent d'abord les femmes.

L'INED avait révélé que les femmes en télétravail sont rarement correctement installées, souvent interrompues dans le travail (une sur deux vivant avec un ou des enfants, contre 37% des hommes), et continuent à donner plus de 2 heures aux tâches domestiques.

Mais il y a un autre risque : la réduction des opportunités de carrière. Vu comme un mode de garde des enfants, c'est à la femme, au salaire le plus faible dans le couple, que revient le télétravail. Cette pratique peut les surexposer aux violences sexistes, et favoriser les violences par cyberharcèlement.

Le HCE recommande pour des conditions de mise en œuvre favorables à l'égalité femmes – hommes, de sensibiliser aux impacts genrés du télétravail, maintenir l'équilibre présentiel/distanciel, assurer un réel droit à la déconnexion, développer la prévention des violences sexistes et sexuelles en télétravail.

D'après Vie publique 28 02 2023

LE TEMPS PARTIEL

17,3 % des salariés exercent un emploi principal à temps partiel, en 2022. Être à temps partiel, c'est avoir une durée du travail, fixée dans le contrat de travail, inférieure à la durée légale (35 heures par semaine) ou aux durées conventionnelles ou pratiquées dans l'entreprise.

Le recours au temps partiel – concomitant à l'accélération de l'entrée des femmes sur le marché du travail, mais aussi à la montée du chômage et aux politiques de l'emploi - s'est développé depuis les années 70. L'accès au marché du travail est inégal entre femmes et hommes, et selon l'âge.

Les catégories les plus concernées : les femmes (plus d'une sur quatre contre moins d'un homme sur dix), les plus jeunes et les plus âgés (un quart des 15-24 ans et des plus de 55 ans), et les employés (30 % des employés, 9,2 % des cadres). Multipliée par 3 en 45 ans, la part de salariés à temps partiel est en baisse depuis 2017.

D'après Dares Données 12 07 2023

LA SEMAINE DE QUATRE JOURS, L'AVENIR ?

L'introduction progressive de la semaine de travail de quatre jours séduit une part croissante des salariés. Pour un sur cinq, la semaine réduite sera la norme dans son secteur d'activité d'ici cinq ans. Une vision encore conditionnée à un point essentiel... le maintien de la rémunération ! Les 37 % favorables tombent à 9 % si cela va avec une baisse de salaire.

Les 25 à 34 ans sont les plus séduits, 4 sur 10. Les femmes et les parents d'enfants sont légèrement plus nombreux à y voir un modèle d'avenir. Certains secteurs comme le commerce, l'hôtellerie-restauration et les transports sont majoritairement conquis par l'idée.

Mais faudra-t-il accomplir le même travail en moins de temps, au risque d'épuisement professionnel ?

D'après consoGlobe 26 07 2023

TRAVAIL (suite)

IMPACT DU CLIMAT SUR LE TRAVAIL... 2 ÉTUDES



France Stratégie examine comment les travailleurs seront affectés selon leur activité. La chaleur élevée et les aléas climatiques engendrent stress thermique, fatigue, voire épuisement, accroissent les risques d'accident, surtout en petite entreprise, où la prévention est moins avancée.

En France, les projections 2055-2064 anticipent une baisse de 1,5% du PIB. Les travailleurs en extérieur, du bâtiment travaux publics, maraîchers, jardiniers, agriculteurs et éleveurs, sont surexposés. L'exercice en espace clos sera difficile pour les fondeurs, soudeurs, boulangers ou cuisiniers.

France Stratégie souhaite voir affinée la protection au vu des réalités concrètes diverses.

Parallèlement l'Anact relève qu'au-delà des risques déjà repérés, d'autres sont à reconnaître : risques chimiques, incendie, explosion avec la température élevée, biologiques, liés à la baisse de vigilance, psychosociaux avec la difficulté d'exercice en forte chaleur, et tensions possibles avec collègues, clients.

Des effets différents selon les activités, le lieu, la durée, les horaires, les équipements, l'organisation du travail. Sans oublier l'état de santé et les conditions de vie - notamment l'habitat.

L'adaptation nécessaire portera sur l'organisation (ventilation, fréquence des pauses, durée...) décalage d'horaires, charge de travail réduite, travail isolé évité, travaux en extérieur reportés...).

Le changement climatique - rarement objet de dialogue social - suppose de réfléchir avec les salariés, chercher des modalités compatibles avec la réduction des émissions de gaz à effet de serre (cf. accord de Paris), avec des retours d'expérience, tout ceci en l'attente de mesures réglementaires.

*D'après Vie publique
6 07 2023 et ANACT 12 09 2023*

UNE CAMPAGNE POUR LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL



Face au nombre important d'accidents du travail graves (en 2021, plus de 640 000 accidents déclarés pour les salariés du régime général et du régime agricole, dont 39 000 ont conduit à une incapacité permanente et 693 à un décès), le gouvernement a lancé une campagne qui vise à informer et sensibiliser les employeurs, les salariés et le grand public.

D'après Direction de l'information légale et administrative 05 10 2023

SANTÉ

ONE HEALTH, UNE SEULE SANTÉ

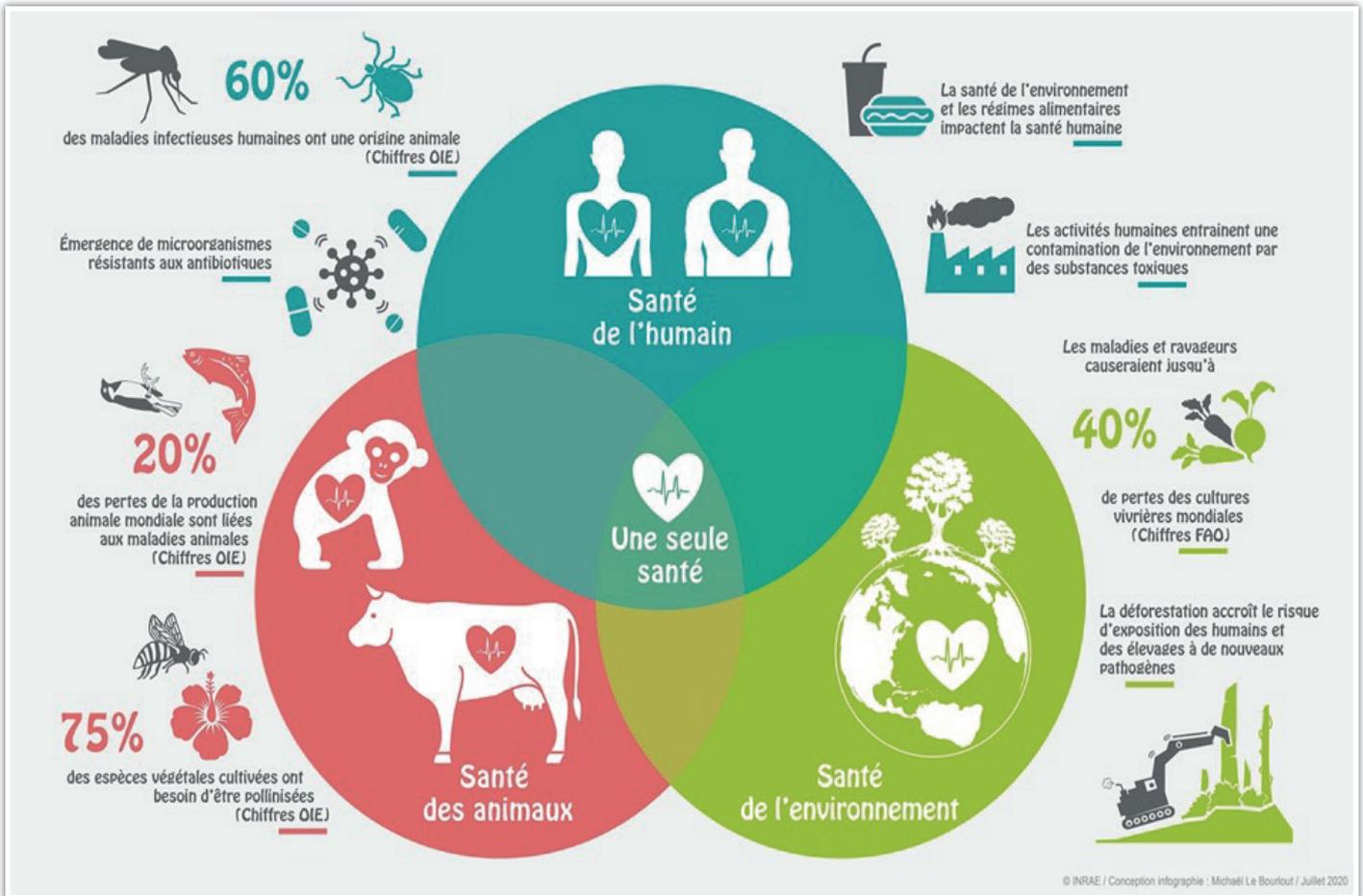
Le principe : santé animale, végétale, environnementale et humaine sont liées. Concept qui fait suite à la recrudescence de maladies infectieuses, suite notamment à la mondialisation des échanges.

Des exemples : soigner des animaux d'élevage avec des antibiotiques entraîne des résistances transmissibles aux bactéries présentes dans notre microbiote, celui des animaux ou dans l'environnement. Ou encore : l'utilisation d'un insecticide, le chlordécone qui protège d'un insecte les bananiers des Antilles, mais qui contamine pour des décennies, des siècles, les sols, eaux souterraines et rivières, les animaux de plein air et in fine expose les

humains à des molécules néfastes à leur santé.

Les solutions ? Face à la complexité et aux interconnexions entre santé des animaux, des Hommes et leur environnement, il faut repenser l'intégralité du système. L'INRAE notamment mène des travaux associant biologie, écologie, mathématiques, économie et sciences sociales, expérimente des systèmes respectueux de toutes les dimensions de la santé, y compris celle de notre environnement, vision élargie de One Health parfois appelée Eco Health.

D'après INRAE institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation, l'environnement



POURQUOI LA MORTALITÉ INFANTILE NE BAISSÉ PLUS ?

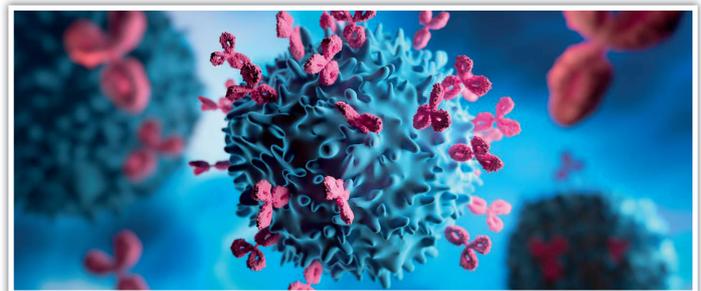
Depuis 2015 (cf. Bulletin 93), le taux de mortalité infantile ne baisse plus et s'élève même. Pourquoi ?

- les progrès de la médecine néonatale, et la survie quelque temps des grands prématurés
- l'âge des femmes à la maternité accroît les naissances à risque
- la précarité sociale des mères. La part des accouchements couverts par l'assurance maladie recule, ceux couverts par l'aide médicale augmentent. La part de parturientes sans-abri croît (Île-de-France ++)
- le surpoids chez les femmes enceintes et la prévalence du tabagisme maternel
- le nombre de femmes poursuivant leur grossesse en sachant que le fœtus souffre d'une pathologie grave pour laquelle une interruption médicale de grossesse serait possible.

Depuis la fin du XX^e siècle une des plus basses d'Europe, la mortalité infantile en France dépasse la moyenne de l'UE depuis 2015. Le taux moyen de l'UE continue de diminuer (3,3‰ en 2020).

D'après Vie publique 23 Juin 2023

CANCERS : DES NOUVEAUX CAS QUI DOUBLENT PRESQUE



D'après le Panorama de l'Institut national du cancer (INCa), les cancers - première cause de mortalité chez les hommes, deuxième chez les femmes - étaient à l'origine de 157 400 décès en 2018 ; en 2023, on devrait en détecter 433 000.

Le vieillissement de la population, et l'exposition aux risques dus au mode de vie expliquent la moitié de la progression chez la femme, et 1/5 chez l'homme.

170 000 nouveaux cas par an seraient évitables avec des changements de comportements (tabac, alcool, alimentation équilibrée, sédentarité, exposition aux UV). Pour l'INCa, il faut intensifier prévention et dépistage. En 2021-22, 6 femmes sur 10 ont effectué un dépistage du col de l'utérus, 5 du sein, et 1/3 des personnes un dépistage colorectal.



Les cancers les plus fréquents restent ceux du sein, de la prostate, du poumon et du côlon.

Des baisses ou stabilité des cancers fréquents de l'homme : prostate, poumon et côlon,... mais des progrès «préoccupants» du cancer du poumon (tabagisme) et du pancréas chez les femmes.

D'après Vie Publique 10 07 2023

SOINS PALLIATIFS : DOIT MIEUX FAIRE !



Autour du débat sur la fin de vie, la Cour des Comptes s'est penchée sur l'accès aux soins palliatifs. Un droit d'accès qui était prévu par la loi Claeys-Leonetti... En 2015 dans la moyenne basse de l'OCDE pour son offre de ces soins, la France a progressé par rapport aux besoins de près

de 30 %. L'offre, accrue à l'hôpital, reste quasi absente du médico-social, alors qu'elle est nécessaire à domicile, en établissement médico-social, avec un parcours gradué, sans accroître les coûts en proportion.

Autres problèmes : le peu de stratégie, un pilotage insuffisant (pas d'objectifs quantifiés, d'intégration dans la stratégie nationale), la baisse de crédits de 10 millions € du plan 2021-2024...

Au plan national, il faudrait un seul pilote, la direction générale de l'offre de soin, confortant les ARS. Une étude reste à mener sur le financement hospitalier de ces soins par la T2A, fortement critiqué.

La communication vers le public est à revoir : très peu ont rédigé leurs directives anticipées. L'éducation thérapeutique des aidants des patients en fin de vie est insuffisante, comme l'intervention de bénévoles vers des patients qui cherchent présence et empathie humaines.

Le manque de généralistes traitants à domicile, leur faible formation, le nombre réduit de médecins coordonnateurs en EHPAD freinent les prises en charge.

Un financement adapté des services de soins à domicile et la généralisation des équipes mobiles intervenant au domicile sur tout le territoire sont nécessaires.

*Cour des Comptes Les soins palliatifs
Une offre de soins à renforcer Juin 2023*

SENIORS, RETRAITE, VIEILLISSEMENT

EN EHPAD : MIEUX ENCADRER LE RESTE A CHARGE



Un rapport remis à la 1^{ère} Ministre, relevant que seuls 1/4 des résidents en Ehpads peuvent faire face à leurs frais de séjour, et que le taux d'effort des hébergés les plus modestes est près de trois fois supérieur à celui des plus aisés, plaide pour une réforme du système.

Si les soins de santé sont à la charge de l'assurance maladie, les aides pour les dépenses liées à la dépendance et l'hébergement, soit l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) et l'aide sociale à l'hébergement (ASH) relèvent des départements. La part des bénéficiaires de l'APA en Ehpads varie de 8% à 65% selon les départements et les dépenses d'ASH de 1 à 6.

La capacité d'accueil des départements est variable (en établissements publics, privés à but non lucratif, à but lucratif), de même que les tarifs moyens (le tarif moyen le plus élevé des Ehpads privés lucratifs est supérieur de moitié au tarif moyen le plus faible des Ehpads publics). L'aide apportée à la population en Ehpads, plus fragile et modeste que celle qui a recours à l'aide à domicile, n'est pas suffisante.

Des recommandations : créer une instance d'analyse des difficultés et des solutions, fixer un taux maximum d'évolution des tarifs pour les établissements, et transformer la réduction d'impôt en crédit d'impôt profitant aux plus modestes, englobant tous les revenus dans le calcul des aides, et en n'en faisant plus qu'une.

D'après Vie publique 3 08 2023

DES JEUNES HEBERGÉS EN EHPAD !

Sentiment d'isolement d'un côté, difficulté d'accès au logement de l'autre : une double situation qui touche les résidents des Ehpads et nombre d'étudiants, et qui a conduit une association du Nord-Pas de Calais à créer «un Toit parmi les âges». Un programme qui propose

à des jeunes d'être hébergés au sein d'Ehpad ou de résidences autonomie, à un prix modéré, en échange de quelques heures partagées avec les résidents. Une proposition gagnant-gagnant, puisque le jeune dispose d'une chambre autonome dans une résidence pour personnes âgées, à un prix accessible, et que côté résidents, cela permet de partager des moments de vie avec la jeune génération, et de garder une ouverture sur le monde extérieur. Valorisant, maintenant les capacités cognitives et jouant positivement sur l'humeur.

Le dispositif a déjà séduit sept établissements du Nord, et deux nouvelles structures sont prévues, permettant à 13 étudiants d'être intégrés à la vie des résidents.

*D'après Fondation de France
lettre de la philanthropie 41*

LES ENFANTS UNIQUES SOUVENT AIDANTS

Les descendants directs sont davantage impliqués dans l'aide aux parents lorsqu'ils sont enfant unique. Ainsi, en 2015, 22 % des enfants uniques aident leur parent

dépendant. Lorsque la fratrie se compose de deux enfants, ils sont tous deux impliqués dans seulement 6 % des situations et un seul des deux est impliqué dans 16 % des cas. Dans 15,6 % des fratries de trois, la charge de l'aide retombe sur un seul enfant alors que l'implication des trois enfants est extrêmement rare, de l'ordre de 3%.

La probabilité d'être aidant se réduit donc avec l'augmentation de la taille de la fratrie. Ainsi, si la probabilité d'être aidé par ses enfants s'accroît légèrement avec le nombre d'enfants, la charge de l'aide est majoritairement portée par un seul des enfants de la fratrie/sororie quelle que soit sa taille.

Toutefois lorsque le parent vit en couple, l'aide apportée par les descendants directs est moins fréquente et moins chronophage que pour les conjoints.

*D'après Lettre de l'Institut national
d'études démographiques 09 2023*

SOCIAL

ENFANCE : MIEUX ACCOMPAGNER LA SORTIE...

Les jeunes de l'ASE doivent d'après la loi de 2022 être accompagnés jusqu'à leurs 21 ans. La commission de l'insertion des jeunes a étudié comment État et collectivités avaient rempli ce rôle alors que le nombre de jeunes de l'ASE et la protection judiciaire de la jeunesse s'était accru de 30% de 2019 à 2020.

Ces jeunes adultes qui n'ont pas eu de soutien familial, de capital économique, social et culturel, ont vécu des carences affectives, souffrances,..., sont isolés à la majorité, et semblent peu soutenus par les dispositifs institutionnels. Nombre d'entre eux souffrent d'abandon, craignent d'être marginalisés à la majorité. Crainte légitime, si l'on sait qu'un quart des sans-abris ont été à l'ASE (INSEE). Des aides doivent leur être proposées : entretien à 17 ans sur l'accompagnement possible, contrat d'engagement, aides au logement, droit au retour à l'ASE avant 21 ans. Des obligations si diversement appliquées qu'il faudrait clarifier les rôles respectifs de l'État et des départements. A l'État de garantir sans condition des ressources minimales à ces jeunes sans soutien familial, de veiller à leur accès aux soins, la formation, aux études, et aux départements de les accompagner après 21 ans quand c'est nécessaire.

L'attention est appelée sur les pupilles de l'Etat (1 sur 5 non accompagné à sa majorité), et sur les mineurs non accompagnés (en hausse, en difficulté d'accès aux soins et au titre de séjour à la majorité).

D'après Vie publique 5 07 2023

QUELLE RENTRÉE POUR LES ENFANTS À LA RUE ?

Le nombre d'enfants sans solution d'hébergement s'est accru en un an de plus d'1/5 : résultat du recensement des personnes en famille n'ayant pu être admises en structure d'hébergement adaptée malgré un appel au 115, numéro d'appel d'urgence pour les sans-abris.

Dans la nuit du 21 au 22 août, 3 735 personnes en famille n'ont pas pu être hébergées faute de places d'hébergement ; dont 1 990 enfants. Ces données ignorent les femmes enceintes primipares sans solution après appel au 115, les familles qui n'ont pas recouru au 115, et les mineurs non-accompagnés à la rue, ou les familles en squats ou en bidonvilles.

Les efforts de l'hiver dernier avaient permis de maintenir la capacité d'hébergement à 205 000 places, mais les associations constatent une multiplication des remises à la rue. L'activité touristique et la baisse des moyens d'hébergement d'urgence ont réduit les places en hôtel, principale solution proposée. Pourtant la rue garde son caractère dangereux et inadapté. Insuffisant en nombre, l'hébergement d'urgence, notamment hôtelier, n'est que temporaire et peu adapté aux plus jeunes.

*D'après la Fédération des Acteurs
de la Solidarité et l'UNICEF 30 08 2023*

EFFICACE, L'ACTION PUBLIQUE ? L'AVIS DU CONSEIL D'ETAT



Se penchant sur la question de l'efficacité de l'action publique, le Conseil d'Etat pose un constat : un fossé s'est creusé entre les attentes et l'action publique. La posture des usagers face aux administrations a changé. Leur organisation s'est complexifiée (décentralisation, numérisation, métropolisation,...). Bénéfique pour certains, négatif pour d'autres, notamment les personnes fragiles ou en difficulté.

L'Etat a reporté l'exécution des politiques aux acteurs locaux, accroissant sans cesse les normes, et une complexité accrue pesant sur l'utilisateur et les acteurs.

D'où une crise de confiance, malgré l'engagement du terrain, et alors que les institutions qui ont vocation à servir le public sont elles-mêmes en crise (hôpital, école, justice...).

Conclusion : il faut donner une plus forte latitude au local, s'inspirer d'expériences réussies. 3 axes :

- Proximité : une idée simple : il faut des personnes pour parler aux personnes. Sortir d'urgence du 100 % numérique et revenir à l'accueil téléphonique et physique, aider ceux qui « ne rentrent pas dans

les cases », communiquer autrement et développer « l'aller-vers », via les maisons France Service.

- Pragmatisme : répondre aux problèmes réels de l'utilisateur, donc l'écouter. Toujours intégrer la complexité plutôt que la reporter sur l'utilisateur. Mettre autant d'énergie à faire fonctionner les services existants, qu'à lancer de nouvelles politiques publiques.
- Confiance : sortir de la « logique du mistigri » souvent à l'œuvre entre acteurs des politiques au détriment de l'utilisateur. Sortir de la verticalité, laisser des marges de manœuvre et de la subsidiarité. Clarifier les choix et élaborer les normes en visant les effets attendus et en laissant les acteurs tester les réponses. Mettre la confiance au cœur d'un management du service à l'utilisateur.

D'après Communiqué de presse Étude annuelle 6 09 2023

PLUS DE CHÈQUES-VACANCES POUR LES RETRAITÉS DE LA FPE !

Une circulaire des ministères de la Fonction publique et des Comptes publics annonce qu'à partir du 1^{er} octobre 2023, seuls les agents de la fonction publique d'Etat en activité pourront disposer de chèques-vacances. Seuls les retraités qui ont déposé une demande avant cette date pourront encore obtenir les chèques-vacances liés à cette requête.

D'après Direction de l'information légale et administrative 25 09 2023

SOCIÉTÉ

SERVICES PUBLICS + POUR DONNER SON AVIS

Des démarches simplifiées, des services publics plus proches. Voilà les objectifs du programme Services Publics + aux établissements publics de l'Etat, établissements publics d'enseignement, organismes de sécurité sociale, et établissements publics de santé. Une plateforme en ligne Services Publics + conçue pour qu'on puisse donner son avis sur une administration avec laquelle on a été en contact. Celle-ci y répondra publiquement. Pour signaler aussi un document administratif difficile à comprendre, en précisant comment l'améliorer.

D'après Direction de l'information légale et administrative 11 09 2023

LES ENFANTS DES IMMIGRÉES

La descendance des immigrées, en métropole en 2019-2020, diminue au fil des générations. Celles nées de 1960 à 1974 ont eu en moyenne 2,35 enfants, nés à l'étranger avant migration, ou en France. À la génération suivante,

la descendance finale est de 1,9 enfant, très proche des autres femmes (1,86).

L'écart entre femmes immigrées et sans ascendance migratoire directe baisse quand le diplôme augmente : 0,5 enfant de plus pour celles n'ayant pas le bac, 0,32 pour celles ayant le bac ou équivalent, seulement 0,13 pour celles d'un niveau supérieur.

Tout comme l'âge moyen à l'accouchement : les immigrées sans diplôme ou avec un diplôme inférieur au bac ont en moyenne leurs enfants (tous rangs de naissance confondus) à 28,8 ans, contre 32,4 pour celles avec un diplôme du supérieur.

D'après INSEE PREMIÈRE N° 1939

PLUS D'ENFANTS QUE DE GENS AGÉS SUR TERRE

En France, les plus de 65 ans sont aujourd'hui plus nombreux (21%) que les moins de 15 ans (17,5%). Même constat pour le reste de l'Europe du fait du double vieillissement démographique, par la baisse de la

fécondité et l'allongement de la vie. Ailleurs, les enfants sont plus nombreux que les gens âgés. En Asie, Amérique latine, Caraïbes, il y a 2,5 moins de 15 ans pour un 65 ans ou plus. Le déséquilibre est le plus marqué en Afrique avec 40% de moins de 15 ans contre 3,6% de plus de 65 ans.

Globalement, un humain sur 4 est un enfant et il n'y a que 10% de personnes âgées. La population mondiale augmentera encore dans les cinquante années à venir...

D'après INED et Population et structure par âge dans le monde en 2021 - INSEE

CONGÉ DE PATERNITÉ : SUCCÈS GRANDISSANT

La Drees a étudié la pratique du congé de paternité, créé en 2002 pour développer les premiers liens entre le père et son enfant, équilibrer les tâches familiales, favoriser l'égalité femmes - hommes.

En 2021, 67% des pères en ont bénéficié. Parmi les pères en couple, éligibles en 2021, 91% des fonctionnaires et des agents en CDI du public en ont bénéficié, 85% des cadres, 82% des CDI du privé, 80% des pères dont la conjointe est active, seulement 63% quand elle est inactive ou au chômage.

Le congé de paternité doit débiter dans les six mois post-naissance. En pratique, il a lieu pour 7 sur 10 dans la 1ère semaine, témoignage de la valorisation croissante du temps d'accueil du nouveau-né.

D'après Vie publique 31 07 2023

MIXITE SOCIALE : L'ECART PRIVÉ ET PUBLIC SE CREUSE

L'état des lieux du ministère de l'Education sur la mixité sociale à la rentrée 2022 montre que les enfants d'ouvriers ou d'inactifs représentaient 35% des collégiens, près de 60% dans un dixième des collèges les plus défavorisés, moins de 12% dans un dixième des plus favorisés.

La ségrégation («constat selon lequel les établissements scolaires accueillent des populations très différentes selon le milieu social») baisse dans les collèges publics, mais l'écart public/privé s'accroît.

Le privé scolarise de plus en plus d'élèves de milieu favorisé :

- 42% des élèves du privé sous contrat sont de milieu social très favorisé (19% en public)
- 16% des élèves du secteur privé sont de milieu défavorisé contre 40% dans le secteur public.

Depuis 2014, la ségrégation a sensiblement baissé dans le Nord et l'Ouest, et augmenté dans la moitié sud. Elle est forte dans les zones plus urbaines (Paris, Hauts-de-Seine, p.ex.), en partie du fait de la ségrégation résidentielle et de la concurrence entre établissements.

D'après Vie publique 23 08 2023

UN TAUX DE PRIVATION EN HAUSSE

L'évaluation par l'Insee révèle qu'en 2022, 9 millions de français étaient en situation de privation matérielle et sociale, soit 14%. Sont évalués : 13 besoins de la vie courante, des logement, nourriture, chauffage, vêtements... et aussi les rencontres avec amis ou famille autour d'un repas.

Après l'amélioration de 2021 due aux mesures de soutien de la crise sanitaire, la forte inflation de 2022 a érodé le pouvoir d'achat. Le sentiment de privation, face à des dépenses exceptionnelles, ou ponctuelles liées aux vacances, touche maintenant celles de tous les jours : achat de viande ou poisson, chauffage du logement, activité de loisir payante régulière.

Les ruraux, dépendants de la voiture, souvent chauffés au fioul, sont sensibles au prix de l'énergie. Les familles monoparentales ou nombreuses sont plus exposées aux privations matérielles et sociales. S'y ajoute un sentiment d'exclusion sociale. 1/4 dit ne pas disposer de soutien familial, amical ou de voisinage. Ce niveau de privation paraît être comparable à celui d'autres pays d'Europe.

D'après Vie publique 25 07 2023

AIDE ALIMENTAIRE : PAS POUR TOUS...

L'enquête du Credoc sur les conditions de vie, porte sur les français en précarité alimentaire (16% disent ne pas avoir toujours à manger) et à leurs stratégies en cas de non recours à l'aide alimentaire.

Un français sur deux en précarité alimentaire a recours à des aides telles que repas gratuits, accès à une épicerie sociale et solidaire, paniers de produits, tickets ou bons alimentaires fournis par une association. Ils s'orientent aussi sur des canaux non spécifiques comme hyper et supermarchés, hard discount, mais moins que les non-précaires. Ils recourent plus aux invendus de supermarchés ou marchés et moins aux circuits courts et commerces spécialisés. Leurs solutions : leurs solutions se partagent entre moindre qualité des repas et moins de repas.

Outre le fait de ne pas savoir où trouver de l'aide, ils subissent deux principaux freins au recours à l'aide alimentaire : la honte, la gêne dans un cas sur 3, et l'idée qu'ils n'ont pas droit à une aide.

D'après Vie Publique 14 09 2023

PARTIR EN VACANCES

Pour partir, il faut en avoir les moyens. D'après le Credoc, près de la moitié des personnes disent ne pas avoir de revenus suffisants. Les aides ne permettent pas d'y faire face. Alors que les plus aisés profitent plus souvent, du fait d'amis ou famille, d'un hébergement gratuit.

Le milieu social joue : 65 % des cadres supérieurs et

SOCIÉTÉ (suite)

professions intermédiaires partent, 47 % des ouvriers.

Tout n'est pas lié à l'argent : 16 % sont limités par des raisons de santé, de handicap, d'âge. Ou familiales, professionnelles : congés difficiles à prendre pour certains travailleurs précaires, arrêt d'activité égale perte de revenus pour l'indépendant modeste, des jeunes travaillent l'été pour payer les études.

D'après Lettre 221 de l'Observatoire des Inégalités

ÉVITER LE « SUICIDE COLLECTIF » !

Le Secrétaire Général de l'ONU a appelé certains pays à ratifier le traité interdisant les expériences à des fins pacifiques et militaires, et à mettre fin aux essais nucléaires, alertant contre le danger d'un « suicide collectif », quand près de 13.000 armes nucléaires sont stockées dans le monde.

Ce Traité, de 1996, n'est toujours pas entré en vigueur, 8 des 44 pays détenteurs du nucléaire ne l'ayant pas ratifié : Chine, Égypte, Inde, Iran, Israël, République populaire de Corée, Pakistan et États-Unis.

D'après ONU 29 08 2023

DE QUOI ESPÉRER...

UNE AUTRE MANIÈRE D'HABITER

Chacun chez soi mais solidaires : à Fontenay-sous-Bois, onze familles occupent en habitat participatif trois petits immeubles entourés d'espaces verts. Un mode de vie soucieux du vivre-ensemble et de la planète. Ouvert fin 2020, après l'élaboration par un collectif d'habitants d'une « charte de valeurs » axée notamment sur le respect de l'environnement, et la conception d'espaces communs, l'îlot ressemble à une copropriété classique, avec pelouses, bacs potagers familiaux,....

Mais les habitants partagent des espaces collectifs, salle avec cuisine et jeux pour enfants, buanderie, une chambre qu'on peut réserver pour des amis. Etudiants, familles, retraités...sont représentés.

Pour ceux qui ne craignent pas une proximité avec ses voisins, sans pour cela vivre en kibboutz. Une entraide par de petits services : garde, récupération d'enfant à l'école, prêt d'outil, échanges de livres...

Des élus locaux étaient intéressés par un type d'habitat pouvant répondre au vivre ensemble et aux enjeux de mixité sociale ; même si, intéressant intellectuellement, cela reste encore une niche.

ID l'info durable 1 08 2023

CONSOMMER OU MUTUALISER ?

Emprunter à bas prix les objets que l'on utilise rarement plutôt que de les acheter : c'est ce que propose la bibliothèque d'objet de Montreuil (BOM), en Seine-Saint-Denis, depuis l'automne 2022.

Bricolage, jardinage, puériculture, équipement festif... Plus de 500 articles qui proviennent de dons ou de prêts. Objectif : accompagner un changement de comportement dans les modes de consommation et sensibiliser à la lutte contre le gaspillage. Dans cet esprit, la BOM propose

également des ateliers, soutenus par l'ADEME et d'autres acteurs régionaux : réparation d'électroménager, réemploi du bois avec des menuisiers, régénération des piles alcalines, fresques du climat... Avec, en plus, des concerts, projections de films, conférences, l'endroit est devenu un lieu de vie et de partage de connaissances autour de l'écologie qui attire les Montreuillois.

Ademe

LE RHINOCEROS REVIENT EN AFRIQUE



Une bonne nouvelle sur le continent africain ! La population des rhinocéros s'est accrue et c'est une première depuis 2012. On a pu en dénombrier 23 000 fin 2022. L'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) se félicite des politiques de conservation en place.

Néanmoins, elle rappelle que les rhinocéros restent particulièrement touchés par le braconnage : une situation qui oblige à poursuivre les efforts en matière de protection de la biodiversité.

Une bonne nouvelle qu'on aimerait suivie d'autres...

Information durable 03/10/2023

L'AFRIQUE VICTIME DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Responsable de moins de 10% des émissions de gaz à effet de serre, l'Afrique pâtit très largement du changement climatique. Or c'est le continent le moins apte à y faire face. Les effets dévastateurs des canicules, inondations, cyclones, sécheresses prolongées, aggravent la raréfaction des ressources et provoquent conflits, déplacements, migrations.

L'Afrique du Nord a vécu le réchauffement le plus rapide, avec des canicules et des incendies de forêt en Algérie et Tunisie en 2022. La Corne de l'Afrique a subi sa pire sécheresse depuis 40 ans. En Somalie, 1,2 million d'habitants ont dû quitter leur foyer. Et le Sahel a subi des inondations pendant la mousson.

Les aléas touchant en 2022 plus de 110 millions de personnes, ont provoqué des dommages humains - 5.000 décès signalés sur la base de données des situations d'urgence – et économiques considérables.

D'après ONU Organisation météorologique mondiale 4 09 23

MAINTENANT... REPLANTER LES HAIES !

Le gouvernement présente un « pacte en faveur de la haie », pour lutter contre le réchauffement climatique et le déclin de la biodiversité. LPO, France Nature Environnement, WWF et Humanité & Biodiversité saluent l'ambition affichée mais pointent des sources d'inquiétudes.

Tous les ans plus de 20 000 km de haies sont perdus. Depuis 1950, près de 70% des haies ont disparu. Les causes : le remembrement, la mécanisation agricole, l'expansion urbaine, leur non entretien et le déclin de l'élevage extensif. Pourtant indispensables à la survie des espèces sauvages, elles limitent l'érosion, participent au stockage du carbone, régulent la ressource en eau, protègent le bétail.

L'objectif annoncé : replanter, pour un gain net de 50.000 km de haies d'ici 2030. Mais déjà, il faut prioriser et

valoriser l'existant, et les organisations craignent les assouplissements des restrictions sur la taille des haies en période de reproduction de la faune.

ID Info durable 29 septembre 2023

LES CORAUX D'OUTRE-MER POLLUES

On estime qu'1/5 des récifs coralliens mondiaux ont été détruits dans les dernières décennies.

L'Anses a évalué les risques en Guadeloupe, Martinique, Réunion et Mayotte. Au premier plan : le dérèglement climatique, les pollutions liées aux activités humaines. Elle appelle à limiter les rejets dangereux de certains produits chimiques (filtres UV, hydrocarbures, pesticides et métaux), et à améliorer les réseaux d'assainissement d'eaux usées ; dossier que la France souhaite voir géré à l'échelle européenne, avec la révision du règlement sur les produits chimiques.

Elle souhaiterait aussi que soient justifiées les assertions des producteurs de certaines crèmes solaires.

A noter que ses travaux n'ayant pu porter que sur la moitié de la centaine des substances présentes dans les récifs coralliens), l'Anses pense avoir de ce fait que le constat est sous-estimé.

France-Antilles 18 09 2023

8 CONDUCTEURS SUR 10 SEULS LE MATIN !

500.000 véhicules observés de mai à juin 2023 : aux abords de dix métropoles françaises, plus de huit conducteurs sur dix roulent seuls dans leur auto entre 7 et 10h du matin.

L'objectif gouvernemental : 1,75 personne par véhicule ; pour l'atteindre, il faudrait multiplier par deux le nombre de covoitureurs. Pour réduire les émissions de gaz à effet de serre du secteur des transports, le gouvernement table, en plus des voitures électriques, sur un covoiturage multiplié par 9 en 2030 !

L'Info durable 19 09 2023

Nous ont quittés :

Madame GENOT
94000 Créteil

Madame JOBIC
93140 Bondy



A tous leurs parents et amis nous présentons nos sincères et amicales condoléances

8	3	2	5	6	9	4	1	7
6	7	1	2	8	4	3	5	9
1	6	8	4	2	5	9	7	3
4	2	7	3	9	6	5	8	1
3	9	5	8	1	7	6	2	4
7	1	3	6	4	8	2	9	5
9	8	4	1	5	2	7	3	6
2	5	6	9	7	3	1	4	8

1	2	5	6	7	3	4	8	9
3	9	7	1	8	4	5	2	6
8	4	6	9	5	2	3	1	7
4	5	8	2	3	6	7	9	1
6	1	9	5	4	7	2	3	8
7	3	2	8	9	1	6	4	5
2	7	1	3	6	8	9	5	4
5	6	3	4	1	9	8	7	2
9	8	4	7	2	5	1	6	3

Grille 2

Grille 1

Solution du sudoku de ce numéro



J'aime les chats parce qu'il n'existe pas de chats policiers.

Jean Cocteau

La société est divisée en deux classes : ceux qui ont plus de dîners que d'appétit et ceux qui ont plus d'appétit que de dîners.

Chamfort

Aucun homme ne part avant son heure - à moins que le patron ne parte plus tôt.

Groucho Marx

J'aime le travail, il me fascine. Je peux m'asseoir et le regarder pendant des heures.

Jerome K. Jerome

Quand je dis que ma richesse est intérieure je veux dire que mon argent est dans un coffre.
Philippe Geluck

Depuis que j'ai appris à rire de moi-même, je ne m'ennuie plus jamais.

Georges Bernard Shaw

Abattement fiscal : Etat dans lequel se trouve un contribuable qui vient de recevoir son avis d'imposition.

Marc Escayrol

Rien n'est plus semblable à l'identique que ce qui est pareil à la même chose.

Pierre Dac

Sudoku

Remplissez les grilles avec les chiffres de 1 à 9 de sorte qu'ils n'apparaissent qu'une seule fois dans chaque rangée, chaque colonne et chaque carré de 9 cases. Il existe plusieurs niveaux de difficulté, déterminés en fonction du nombre de chiffres déjà disposés dans une grille : généralement, moins il y a de chiffres au départ, plus le niveau de difficulté est élevé.

Grille niveau 1

1				7				9
	9	7		8		5	2	
	4	6				3	1	
	5		2		6			
	1		5		7		3	
			8		1			
	7	1	3			9	5	
	6	3		1		8	7	
9				2			6	3

Grille niveau 2

8	3		5					
5			7			8		
		1		8			5	
1	6			2		9		
	2	7	3		6	5		
3		5		1			2	4
	1		6	4		2		
		4			2			6
					3		4	

Solution dans ce numéro en page 11

**Vous avez des remarques ou des propositions à formuler sur le contenu ou la forme de ce Bulletin.
N'hésitez pas, envoyez les à alain.chalochet@hotmail.fr**

Grains de Sagesse

Si on ne s'aimait pas tant soi-même on serait toujours seul.

Boris Vian

Le verbe aimer est difficile à conjuguer : son passé n'est pas simple, son présent n'est qu'indicatif, et son futur est toujours conditionnel.

Jean Cocteau

Quand on ne peut pas avoir, on détruit

Charles-Ferdinand Ramuz

Le Bulletin de l'A.R.T.S.

BULLETIN TRIMESTRIEL DE L'ASSOCIATION DES RETRAITÉS DU MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ
14, av. Duquesne - Pièce - 2012 - 75350 Paris 07 S.P. - Tél. : 01 40 56 69 61 ou 01 40 56 45 92 - E-mail : arts@sante.gouv.fr
Directeur de la Publication : Gérard Gonzalez - Responsable de la rédaction : Alain Chalochet
Prix de l'abonnement annuel - 2,30€ - Imprimerie LELOUP - 45700 VILLEMANDEUR